

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE -  
REGLEMENT DE CONSULTATION**

**ACHAT D'UN VEHICULE UTILITAIRE  
D'OCCASION**

1- Identification de l'organisme qui passe le marché :

Commune d'HERBIGNAC  
1 avenue de la Monneraye – BP 24  
44410 HERBIGNAC

2- Procédure de passation :

**Procédure Adaptée (article 28 du C.M.P )**

3- Objet de la consultation :

Achat d'un véhicule utilitaire d'occasion

4- Descriptif :

- Un véhicule utilitaire tôle ( hauteur caisson arrière 2m)

5- Lieux où l'on peut demander le dossier de consultation :

Services Techniques  
Secrétariat des services techniques  
Commune d'HERBIGNAC  
Tél. : 02.40.88.90.01 Fax : 02 40.40.88.89.97  
Mail : b.guilloux@herbignac.com

Les dossiers seront remis gratuitement sur demande écrite (courrier, mail ou fax).

6- Procédure ouverte

Date limite de réception des offres :

**Vendredi 15 avril 2011 à 12h**

Adresse où les offres doivent être transmises :

Les offres seront transmises en recommandé avec accusé de réception sous enveloppe avec la mention, en haut et à gauche,

**« Procédure adaptée – Marché 2011/07 : Achat d'un véhicule utilitaire d'occasion – NE PAS OUVRIIR », à l'adresse suivante :**

Monsieur le Maire  
1 avenue de la Monneraye - BP 24  
44410 HERBIGNAC  
ou remises contre récépissé à l'accueil de la mairie.

Les offres des candidats seront rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés. Les offres seront établies en euros.

La transmission des candidatures et des offres par voie électronique, n'est pas autorisée.

**7- Justifications à produire quant aux qualités et capacités des candidats :**

Le candidat doit remplir les conditions d'accès à la commande publique prescrites par l'article 43 du Code des Marchés publics. Une attestation sur l'honneur que l'entreprise n'est soumise à aucune de ces interdictions sera à présenter.

L'entreprise retenue devra alors fournir les renseignements et attestations prévues aux articles 44 à 46 du Code des Marchés Publics.

Pour les capacités techniques, professionnelles et financières :

Les attestations d'assurances sont à exiger.

**8- Délai de validité des offres**

**90 jours**

**9- Les renseignements complémentaires d'ordre administratif et/ou technique peuvent être demandés auprès de :**

Madame GUILLOUX pour les renseignements administratifs et  
Monsieur LOGODIN pour les renseignements techniques  
Services Techniques  
1 avenue de la Monneraye  
44410 HERBIGNAC  
Tel : 02.40.88.90.01

**10- Sélection des candidatures et critères de choix :**

Ne sont pas admises :

- les candidatures qui ne sont pas recevables en application des articles 43 à 46 du CMP, donc celles qui n'auront pas transmises l'attestation sur l'honneur correspondante.
- les candidatures qui ne sont pas accompagnées des pièces mentionnées au chapitre « justifications à produire quant aux qualités et capacités des candidats » ci-dessus.
- les candidatures qui ne présentent pas des garanties techniques et financières suffisantes.

Les critères du choix de l'offre économiquement la plus avantageuse:

- 1) 30% sur le délai (faire proposition planning),
- 2) 40% sur la valeur technique des propositions (produit et mise en œuvre) : un dossier comportant les éléments permettant de juger de la valeur et de la qualité technique : provenance et référence des fournitures, référence des fournisseurs, documentation technique, mode opératoire (liste non exhaustive)
- 3) 30% sur le prix

**11- Date d'envoi à la publication :**

**Le 4 avril 2011**

